



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/670
16 avril 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS et
FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la construction des véhicules

PROJET DE COMPLÉMENT 18 À LA SÉRIE 03 D'AMENDEMENTS
AU RÈGLEMENT No 37

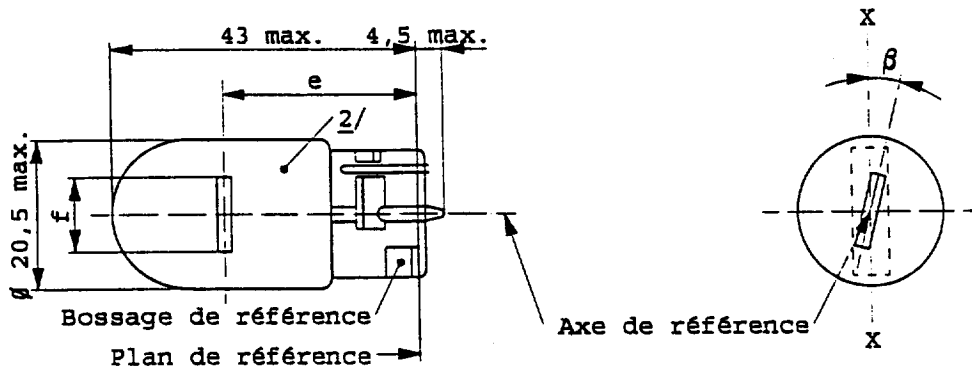
(Lampes à incandescence)

Note : Le texte reproduit ci-après a été adopté par le Comité d'administration (AC.1) de l'Accord de 1958 modifié à sa onzième session, suite à la recommandation du Groupe de travail à sa cent-dix-septième session. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/1999/10, sans modification (TRANS/WP.29/663, par. 119).

Table des matières, annexes,

Annexe 1, supprimer "Feuilles H2", et ajouter à la fin de la liste "Feuilles WY21W".

Annexe 1, supprimer les feuilles H2 et ajouter à la fin les nouvelles feuilles WY21W/1 et WY21W/2 présentées comme suit :

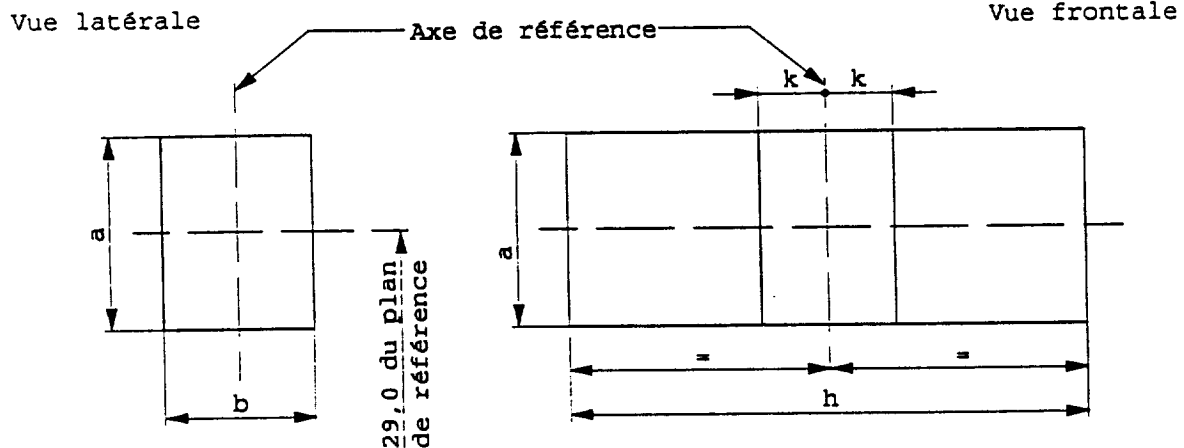


DIMENSIONS in mm	Lampe à incandescence de fabrication courante			Lampe à incan-4/ descence-étalon
	min.	nom.	max.	
e		29,0 <u>3/</u>		29,0 ± 0,3
f			7,5	7,5 ^{+ 0} _{- 2}
Déviat ion latérale <u>1/</u>			<u>3/</u>	0,3 max
β	-15° <u>3/</u>	0°	+15° <u>3/</u>	0° ± 5°
Culot WX 3x16d suivant la Publication 61 de la CEI (feuille 7004-105-2)				
CARACTERISTIQUES ELECTRIQUES ET PHOTOMETRIQUES				
Valeurs nominales	Volts	12		12
	Watts	21		21
Tension d'essai	Volts	13,5		
Valeurs normales	Watts	26,5 max		26,5 max à 13,5 V
	Flux lumineux lm	280		
	±%	20		
Flux lumineux de référence: Ampoule jaune-auto: 280 lm Ampoule incolore : 460 lm à 13,5 V environ				

- 1/ Déviat ion latérale maximale du centre du filament par rapport à deux plans mutuellement perpendiculaires contenant l'axe de référence et dont l'un comprend l'axe X-X.
- 2/ L'ampoule des lampes à incandescence de fabrication courante doit être jaune-auto. (Voir également note 4/).
- 3/ A contrôler par un "box system", feuille WY21W/2.
- 4/ L'ampoule des lampes à incandescence-étalons, doit être jaune-auto ou incolore. Pour des lampes à incandescence-étalons jaune-auto, les modifications de la température de l'ampoule ne doivent pas avoir un effet sur le flux lumineux qui puisse influencer sur les mesures photométriques des appareils de signalisation. En outre, la couleur doit être dans la partie inférieure de la zone de tolérance.

Prescriptions pour l'écran de contrôle

Cet essai permet de déterminer si une lampe à incandescence satisfait aux exigences en contrôlant que le filament est positionné correctement par rapport à l'axe de référence et au plan de référence et un axe perpendiculaire, à $\pm 15^\circ$ près, au plan passant par l'axe X-X et l'axe de référence



Référence	a	b	h	k
Dimension	3,5	3,0	9,5	1,0

Méthode d'essai et prescriptions

1. La lampe à incandescence est placée dans une douille pouvant tourner autour de son axe, cette douille ayant soit un cadran gradué, soit des butées fixes correspondant aux limites tolérées du déplacement angulaire, c'est à dire $\pm 15^\circ$. La douille est alors tournée de telle sorte qu'une vue en bout du filament soit obtenue sur l'écran, sur lequel l'image du filament est projetée. La vue en bout du filament doit être obtenue dans les limites tolérées du déplacement angulaire ($\pm 15^\circ$).
2. Vue latérale.
La lampe à incandescence étant placée culot en bas avec l'axe de référence vertical, et le filament vu en bout: la projection du filament doit être située entièrement à l'intérieur d'un rectangle de hauteur "a" et largeur "b" dont le centre est placé à la position théorique du centre du filament.
3. Vue frontale.
La lampe à incandescence étant placée culot en bas avec l'axe de référence vertical et étant vue suivant une direction perpendiculaire à l'axe du filament:
 - 3.1. la projection du filament doit être située entièrement à l'intérieur d'un rectangle de hauteur "a" et largeur "h" centré sur la position théorique du centre du filament;
 - 3.2. le centre du filament ne doit pas s'écarter de l'axe de référence d'une distance supérieure à "k".